

Québec, le 29 octobre 2009

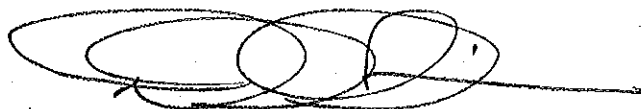
Madame Anik Montminy
Directrice de cabinet
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
Bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A1A4

Madame Montminy,

J'ai pris connaissance de l'extrait de la pétition déposé par la députée de Matapédia à l'Assemblée nationale le 7 octobre 2009 concernant la réfection du chemin Kempt entre Padoue et Saint-Octave-de-Métis.

Le ministère des Transports convient de la nécessité de réhabiliter cette route afin d'en améliorer le confort de roulement. En ce sens, un projet de réfection de la chaussée du chemin Kempt sur une distance de 7,3 km a été soumis au Fonds de stimulation de l'infrastructure du gouvernement du Canada. La réalisation en 2010 de ce projet a été rendue publique le 13 septembre dernier, lors d'une annonce conjointe entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

Je vous prie d'agréer, Madame Montminy, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Daniel Desharnais
Directeur de cabinet

c. c. M. Henri Gilbert, sous-ministre adjoint, DGQE
M. Mario Bergeron, directeur de la DBGI
M. Ghislain Lafrenière, chef du Centre de services de Mont-Joli